



Arrondissement
de Torcy

Canton de
Pontault-Combault

Département de Seine-et-Marne

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 2 juin 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39
Présents : 33
Excusés : 5
Non excusés : 1

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le DEUX JUIN, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 27 mai 2025 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. GHOZELANE - Mme SHORT FERJULE - M. OUMARI - Mme PHONGPRIXA - M. TASD'HOMME - Mme PIOT - M. BECQUART - Mme DANY - M. HOUDEMOND - Mme GINEYS - Maires adjoints

M. TABUY - M. NZIMBU - Mme DEMARIA - Mme LA SPINA - Mme TREZENTOS OLIVEIRA - M. ALCAZAR - Mme FERNANDES - Mme DE ALMEIDA LACERDA - Mme COQUERELLE - Mme CHAULIAGUET - M. BACHELEY - M. FRISSON - Mme PERRIER - M. SITA - Mme ANANTHARAJAH - Mme HEUCLIN - M. NOVAIS - M. DUMONT - M. FOUBERT - M. JACQUOT - Mme TCHOULA NJIA - M. LARGIER - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. ROUSSEAU - M. BOURDELET - Mme VENTURINI - Mme TOUPANCE - M. RIBOLLA .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) : M. LEBOUCHER.

<u>POUVOIRS :</u>	M. ROUSSEAU	à	M. BACHELEY
	M. BOURDELET	à	Mme ANANTHARAJAH
	Mme VENTURINI	à	Mme PIOT
	Mme TOUPANCE	à	Mme HEUCLIN
	M. RIBOLLA	à	M. TASD'HOMME

SECRETAIRE DE SEANCE : Sara SHORT FERJULE

SEANCE DU 2 JUIN 2025

N°2025_06_02-17

Ref : Directrice de cabinet

Objet: Convention avec l'association "Paroles de Femmes, le Relais" dans le cadre de la Pontelloise 2025

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi du 4 août 2014,

VU le projet de convention ci-annexé,

CONSIDERANT que la loi du 4 août 2014 prévoit que « l'État et les collectivités territoriales ainsi que leurs établissements publics mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre femmes et hommes selon une approche intégrée ».

CONSIDERANT le souhait de la commune de développer de nombreuses actions en faveur des Droits des Femmes, parmi celles-ci, la course « la Pontelloise », événement sportif et solidaire initié en 2013, qui a eu lieu le vendredi 23 mai dernier.

CONSIDERANT que pour cette 12ème édition, il a été choisi de soutenir, à nouveau, l'association Paroles de femmes – Le Relais », qui œuvre sur le territoire.

CONSIDERANT que cette association est spécialisée dans l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants, et qu'elle a pour missions la formation des professionnels et la conduite d'interventions en milieu scolaire.

CONSIDERANT que le soutien à cette association permet de proposer des interventions de sensibilisation auprès de classes des collèges de la ville.

CONSIDERANT que cette action qui vise à combattre les stéréotypes et les violences sexistes s'inscrit pleinement dans la politique de la commune menée en matière de prévention et de sensibilisation.

CONSIDERANT l'avis de la commission services à la population du 20 mai 2025,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**,

APPROUVE le versement à l'association « Paroles de femmes – Le Relais » de 50 % des gains de la course « la Pontelloise »

AUTORISE le maire à signer la convention d'objectifs avec l'association « Paroles de femmes – Le Relais.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20250613-2025_06_02_17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2025



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 6 juin 2025

Gilles BORD

Le Maire de Pontault-Combault